

## Pourquoi prononcer le latin « à la française » ?

Il s'agit de la même démarche qui consiste à utiliser des instruments de musique anciens pour interpréter la musique écrite ...pour eux. Le latin, à l'époque de la Chapelle Royale du temps de Louis XIII, Louis XIV ou Louis XV aussi bien qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle n'était pas prononcé à la façon « italienne ». Car cette habitude n'apparut qu'au 20<sup>e</sup> siècle, avec la réforme vaticane poussant à faire adopter une prononciation italienne. Toutes les œuvres de musique sacrée en latin, exécutées en France, étaient prononcées selon des sonorités telles que nous les retrouvons dans le langage actuel : *aquarium, maximum, minus, agenda, etc.*

C'est donc respecter les intentions du compositeur que de reprendre la prononciation de l'époque, attestée par de nombreux traités. Des grammairiens, phonéticiens, pédagogues ou musiciens ont écrit à ce sujet, dès le 16<sup>e</sup> siècle. Voir, par exemple : Sébastien de BROSSARD, « Traité de la manière de bien prononcer, surtout en chantant, les Termes Italiens, Latins & François », Paris, 1703. Au 18<sup>e</sup> siècle, des érudits vont exposer leur conception de la prononciation correcte, ce qui aboutira souvent à des divergences.

C'est donc respecter les intentions du compositeur que de reprendre la prononciation de l'époque.

### Règles de prononciation

La prononciation du latin gallican suit des règles somme toute assez simples : on prononce les mots, en général, comme on les prononcerait s'il s'agissait de mots français. Mais le français connaît de nombreuses exceptions...

\* le 'u' est palatalisé (u français et non « ou » italien), ce qui donne pour *Dominus*, « dominusse » et non « dominousse ». Exception notable et courante, le son 'um' en fin de mot se prononce « ome » comme dans *Dominum*. Les deux sons du 'u' se retrouvent dans les mots *manuum tuarum*. Le 'u' de *qui* ou de *quomodo* se prononce légèrement, selon certains.

\* les voyelles nasales sont respectées et non diphtonguées. Ainsi *Tunc dicent inter gentes* se prononce « tinque dissinte intèr jantèss ».

\* On peut remarquer la dualité de prononciation du son 'en', tantôt « in » (toujours le cas en fin de verbes), tantôt « an ». En fin de mot, le 'n' n'est pas nasalisé mais prononcé comme dans *nomen*. (nomène)

\* De même le son 'un' connaît quelques variations : il se prononce tantôt « in », comme dans *Tunc* tantôt « on » comme dans *euntes, abundans, confundantur* ou *sunt*. En effet, certains mots en 'un' en latin ont donné le son 'on' en français, ce qui explique cette dualité : *abundans* a donné 'abondance', *sunt* est l'exacte traduction de 'sont', etc.)

Le 'on' se nasalise comme dans *Sion* sauf dans le mot *non* qui se prononce comme en italien.

Le son 'in' se nasalise comme dans *principali* sauf dans le mot *In* qui se prononce comme en italien.

\* La consonne 'j' se prononce comme en français. *ejus* ou *judicare* ne doivent pas devenir : « éyouss » ou « youdicare » comme en italien.

\* Les consonnes 'c' et 'g' suivent les mêmes règles qu'en français, ce qui donne pour *pacem* la prononciation « passèm », mais « k » dans *benedicam*. *Ecce* se prononce comme dans le verbe accéder, le son « kch » utilisé en italien n'est pas correct. *diligit* se prononce avec le son « j » mais *gaudio* avec un 'g' dur.

**Pipoulain-De Launay, Methode pour apprendre à lire le François & le Latin  
(Paris: Ch. Moette, 1741).**

"De la lecture du latin":

- 1) Il n'y a qu'un seul E, en latin, qu'il faut prononcer comme l'É masculin françois, etc.: exemples: patræ, musæ, excepté lorsqu'il est devant une consonne, pour ne faire qu'une syllabe avec elle ["è"] : exceptio, etc.. "Il faut lire ces mots comme s'il y avoit en françois 'èxamène,' 'èxcèptio,' etc."
- 2) "Pour bien prononcer le latin, il faut faire parler generally toutes les consonnes, les appuyant fortement, excepté la lettre N, qu'on adoucit comme en François, lorsqu'elle est suivie d'une consonne, & qui ne doit former qu'un son avec la voyelle qui la précède. Exemple induco, intelligo, ante, nunc, etc." . Pour me rendre plus intelligible, il faut prononcer la première syllabe de ces mots d'une seule voix, et dire IN, sans former deux sons, il ne faut pas faire parler l'I et le N séparément, mais les prononcer ensemble, & comme dans ces mots françois: incurable, inconcevable, etc.  
"On observera la même chose pour la lettre M; exemple impono, impiger, amplector, implico, & non pas 'ime-pono,' 'ime-piger,' 'ame-plector,' 'ime-plico,' etc. "
- 3) "Les deux lettres ES finissant un mot se prononcent comme s'il y avoit 'èsse,' exemple dicentes, arbores, etc."
- 4) "A la fin d'un mot, les deux lettres EM ou EN se prononcent séparément & comme s'il y avoit en François 'ème' ou 'ène' , exemple: autem, innocentem, etc."
- 5) "L'U faisant une syllabe avec les lettres M ou N, se prononce comme l'O, exemple on écrit punctum, exemplum, & on prononce comme s'il y avoit 'ponctome,' 'exinplome'; excepté nunc, tunc, etc., où les lettres U & N se prononcent comme le mot un "
- 6) "Les deux lettres EM ou EN font 'in' en certains mots; comme en ceux-ci, exemplum, innocentum, etc., qu'on prononce comme s'il y avoit en François 'èxinplome,' 'ine-no-cintème,' etc. "
- 7) "Les deux lettres CH se prononcent comme la lettre K. On écrit charitas, Archangelum, & on prononce comme s'il y avoit 'karitasse,' 'Arkangèlome,' etc."
- 8) "Les deux lettres G & N qui ensemble font GNE en François, comme dans ces mots agneau, digne, en Latin forment deux sons séparés, ainsi pour lire agnus, dignus, il faut prononcer comme s'il y avoit en François 'a-gue-nusse' & 'di-gue-nusse,' etc.  
"Quoique ces deux lettres GN se prononcent presque d'une seule voix, on ne laisse pas de faire sentir un peu chaque lettre séparée en lisant."
- 9) "Le T suivi de plusieurs voyelles suit la règle du François, & se prononce comme ce, exemple gratia, actio, Latium, etc. Il faut prononcer comme s'il y avoit en François 'gracia,' 'accio,' 'Laciome,' etc."
- 10) "Les relatifs qui, quæ, quod, & leurs composés font quelquefois entendre l'U après le Q, & d'autres fois ne le font point sentir, mais cette voyelle se prononce comme la voyelle O ou comme la conjonction ou. Exemple: On écrit qui, quæ, quod, quem, quibus, quam, on prononce 'qui,' 'qué,' 'code,' 'cuème,' 'cuiresse,' 'couame,' ... quoruom, quos, quas: 'côrome,' 'côsse,' 'couasse,' etc."

**Abbé Moules, Règles pour la prononciation des langues Française et Latine  
(Paris: A.M. Lottin, 1761),**

"De la prononciation de la langue latine", pp. 180 ff,

Chapitre 1: Du son des voyelles:

A -- Æ = é [Caesar, Ætiopia, ædes, æolus, præfectus, præpositio] 'César,' 'Étiopia,' 'édes,' 'éolus,' 'prefectus,' 'prepositio'

AU = O

AÛ = A + U

E -- "fermé" [é] ou "ouvert" [è]

"Quand E est à la fin d'un mot devant une ou plusieurs consonnes: ouvrez la bouche en prononçant l'E de dies, patres, clebs, auceps ["ouvert": "è"]. Ne l'ouvrez cependant pas beaucoup en prononçant les finales en EN ou en EM, comme matrem, diem, patrem, examen: donnez-leur seulement un certain son nasal et un peu ouvert, semblable à peu près à celui qu'on donne à ces mots français: Jerusalem, Amen."

I -- I + M or I + N : Des grammariens prétendent que I faisant syllabe avec M ou N doit avoir le son "ein," & qu'on doit prononcer la première syllabe de importunus, ingratus comme si l'on avoit écrit 'aimportunus,' 'aingratus,' et la dernière de legerint, amaverint, comme si l'on eût écrit 'legereint,' 'amavereint.' D'autres au contraire veulent que le son de l'I soit toujours chez les Latins un son simple & jamais composé. Le son "ain" & "ein," disent-ils, n'appartient en propre qu'à la langue française. [Réfèrons nous à] l'usage le plus général et le plus acrédité parmi ceux qui ont enseigné ou qui enseignent encore la langue latine. Or cet usage établit le son "ain" & "ein" quand l'I se trouve joint à l'M & à l'N, à moins que IM ou IN ne commence un mot. 'seint,' 'fuereint,' 'veincebat,' 'veincere,' 'feindere,' plutôt que sint, fuerint, vincebat, vincere, findere, avec le son pur de l'I. Mais en début de mot, il y a débat : 'eingratus' pour ingratus, 'eimpus' pour impius.

O – comme en français « eau ». oe = é ; O + M ou O + N ont un son nasal : onsero, omnes.

U -- : 1) Son pur : ullus, Deus, onustus, fervidus, etc,

2 "Eu" comme hunc, tunc, nunc, cunctus, cuncta, cunctum, cunctor, etc, où le UN est "eun" comme en français.

3) avant M et N: unda, funda, umbraculum, Dominum, : 'onda,' 'fonda,' 'ombraculum,' 'Dominom'; mais sans que le O soit "plein" mais "tenant du son de l'U."

4) "Ou" dans QU ou GU: qua, quarum, qualibet, lingua, extingua prononcés 'coua,' 'couarum,' 'qualibet,' 'leingoua,' 'exteingouat.'"

5) UU: dans equus, equum, on dit 'ekus,' 'ekum.'

6) U est muet dans anguor, distinguo, extinguo : 'langor,' 'distinguo,' 'exteingo.'

Diphthongues:

UA, etc. -- deux sons simples : suadere, suum, suus, assuere, etc.; et dans 'huic' on doit passer rapidement le U et serrer le I.

GU ou QU et voyelle -- QU est prononcé "k": quæror, quæstus, quies, quare : 'kueror,' 'kuestus,' 'kuiès,' 'kuare': sans s'attarder sur le U. Exception: argui (arguo), et exiguus, ambiguus .

AU = Ô -- laus, laudate, autor : 'lôs,' 'lôdate,' 'ôtor,'

EU -- EU léger (comme dans lieu, deux, eux, Eucharistie, etc.) en début de mot : heu, ceu, eurus, Eucharisti au milieu de mot, EU a deux sons : Deus.

Consonnes de début de mot CH et QU : 'charitas' donne 'karitas' et non 'charitas' avec "ch"; et qua, quæ, qui, quod sont prononcés 'kua,' 'kuæ,' 'kui,' 'kuod' -- bien que le français dise 'ka,' 'ke,' 'ki' pour ces trois premiers mots [comme on le faisait au 16e siècle].